

Fiches MTMD

From: Michel Côté <michel.cote@sct.gouv.qc.ca>
To: Marie-Claude Fontaine <marie-claude.fontaine@sct.gouv.qc.ca>
Date: Mon, 12 Feb 2024 13:52:22 +0000
Attachments: Q 5.33 - MTMD Entretien hivernal.docx (61.88 kB); QR Gabarit_Deficit_FSR.docx (75.92 kB); QR Gabarit_Deficit_SAAQ.docx (63.04 kB)

Bonjour Marie-Claude,

En pièces jointes, tu trouveras les deux fiches demandées en marge de Q/R pour expliquer les déficits du FSR et de la SAAQ.

La fiche Q/R 5.33 concernant l'entretien hivernal.

Je demeure disponible.

Merci, bonne semaine

Michel

QU'EST-CE QUI EXPLIQUE LES DÉFICITS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA SAAQ ?

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

- Les prévisions financières de la SAAQ présentent un déficit de -177,1 M\$ pour l'exercice financier 2024-2025. Ce déficit diminue progressivement aux cours des prochains exercices financiers pour atteindre -32,7 M\$ à l'exercice financier 2028-2029.
- Les déficits annuels de la SAAQ s'expliquent principalement par :
 - l'investissement en effectifs nécessaires pour assurer le succès de la transformation des services en Accès sécuritaire au réseau routier à l'aide du numérique (Livraison 2 de CASA). Plus spécifiquement :
 - des embauches ont été nécessaires principalement dans les centres de services pour la gestion des files d'attente, l'élargissement des heures d'ouverture et l'augmentation de la force de frappe dans le réseau;
 - un taux d'adhésion aux services numériques plus faible qu'anticipé nécessite le maintien du personnel en point de service pour assurer le niveau de service à la clientèle;
 - des effectifs temporaires supplémentaires sont nécessaires dans plusieurs secteurs de la Société pendant la période de consolidation qui se poursuivra en 2024;
 - une augmentation des ressources internes au niveau des technologies de l'information est nécessaire pour supporter la solution numérique CASA.
- La SAAQ travaille à la mise en œuvre de mesures progressives afin d'atteindre un retour à l'équilibre budgétaire à partir de 2029-2028. Ces mesures visent notamment l'optimisation des effectifs et du fonctionnement de la SAAQ.

RÉPONSE DÉTAILLÉE

- Le système CASA livraison 2 fut mis en service en février 2023 et représente le système informatique à la base du projet de transformation des services à l'aide du numérique.

- La stabilisation du système s'est poursuivie en 2023 et la consolidation de la solution CASA se poursuivra en 2024. Les prévisions financières de la SAAQ présentent un déficit de -177,1 M\$ pour l'exercice financier 2024-2025. Ce déficit diminue progressivement aux cours des prochains exercices financiers pour atteindre -32,7 M\$ à l'exercice financier 2028-2029.
- Les déficits annuels de la SAAQ s'expliquent principalement par :
 - l'investissement en effectifs nécessaires pour assurer le succès de la transformation des services en Accès sécuritaire au réseau routier à l'aide du numérique (Livraison 2 de CASA). Plus spécifiquement :
 - des embauches ont été nécessaires principalement dans les centres de services pour la gestion des files d'attente, l'élargissement des heures d'ouverture et l'augmentation de la force de frappe dans le réseau;
 - un taux d'adhésion aux services numériques plus faible qu'anticipé nécessite le maintien du personnel en point de service pour assurer le niveau de service à la clientèle;
 - des effectifs temporaires supplémentaires sont nécessaires dans plusieurs secteurs de la Société pendant la période de consolidation qui se poursuivra en 2024;
 - une augmentation des ressources internes au niveau des technologies de l'information est nécessaire pour supporter la solution numérique CASA.
- La SAAQ travaille à la mise en œuvre de mesures progressives afin d'atteindre un retour à l'équilibre budgétaire à compter de 2029-2030 tout en offrant sa solution de services en ligne en tout temps, 24/7. Ces mesures visent notamment l'optimisation des effectifs et du fonctionnement de la SAAQ.

Information confidentielle

- La SAAQ élabore actuellement un plan de retour à l'équilibre budgétaire. Ce plan comporte plusieurs volets dont :
 1. Révision de l'affectation des activités entre la Société et le Fonds d'assurance (déjà intégré au COF)
 - Actions :
 - Approbation par le CA
 - Changements législatifs
 - Échéance : Début de la mise en œuvre 2025, pour les éléments ne demandant pas de changements législatifs

2. Révisions des ententes de financements
 - Action : Demandes pré budgétaires
 - Échéance : En attente
3. Optimisation de l'efficienne de la prestation de services
 - Actions (en cours d'élaboration):
 - Optimisation des effectifs
 - Optimisation des autres dépenses
 - Échéance : Début de la mise en œuvre 2025
4. Révision de la tarification administrative
 - Actions :
 - Élaboration d'une nouvelle tarification
 - Approbation par le CA
 - Consultation du Conseil d'expert
 - Échéance À déterminer